

de soixante six ans  
retraste, le 23 mars  
enfant lecture  
le 23 jour  
Le 23  
par des soir, par de  
Montoir, canton de  
muni Leon Cad  
lequel nous a  
matin, dans la ma  
ie un enfant de  
lequel enfant est  
Joseph Bothon, ag  
de Pontcharra  
de L'annuaire de  
commune, non pr

Le 23  
Cournabien  
Joseph Chephite  
le 23 mars  
Brais  
LE MOIR  
D'UN  
ENFANT  
D'UN  
D'UN

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt quatre du mois de mars à huit heures du matin, par devant nous Gustave Darbin, maire, officier de l'état civil de la commune de Montoir, canton et arrondissement de Saint Nazaire, département de la Loire Inférieure est comparu Denis Olivier âgé de cinquante quatre ans, commerçant, domicilié à Saint Malo en cette commune, non parent de l'enfant, lequel nous a déclaré qu'il le vingt trois du mois de mars de la présente année à trois heures du matin, dans la maison de Joseph Cournabien, sis au village de Brais en cette commune, est né un enfant du sexe masculin, qu'il nous présente et auquel il donne les prénoms de Joseph Chephite, lequel enfant est né de Marie Bathurine Bocher, âgée de trente quatre ans journalière, épouse de Joseph Cournabien, âgé de quarante sept ans, marié absent, les deux ensemble au village de Brais en cette commune. La présentation et déclaration ont été faite en présence de Joseph Lamy, âgé de cinquante un ans, garde champêtre, domicilié au village de Foudelin en cette commune, non parent de l'enfant et de Pierre Pielland, âgé de quarante quatre ans, domicilié au village de Stenou en cette commune, garde champêtre, non parent de l'enfant. Lecture faite du présent acte aux comparant et témoins nous l'avons signé avec eux le dit jour mois et an, de ce enquis

Le Maire  
d' G Darbin

Marius Vallon Lamy

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt quatre du mois de mars à huit heures du matin, par devant nous Gustave Darbin, maire, officier de l'état civil de la commune de Montoir, canton et arrondissement de Saint Nazaire, département de la Loire Inférieure est comparu Denis Olivier âgé de cinquante quatre ans, commerçant, domicilié à Saint Malo en cette commune, non parent de l'enfant, lequel nous a déclaré qu'il le vingt trois du mois de mars de la présente année à trois heures du matin, dans la maison de Joseph Cournabien, sis au village de Brais en cette commune, est né un enfant du sexe masculin, qu'il nous présente et auquel il donne les prénoms de Joseph Chephite, lequel enfant est né de Marie Bathurine Bocher, âgée de trente quatre ans journalière, épouse de Joseph Cournabien, âgé de quarante sept ans, marié absent, les deux ensemble au village de Brais en cette commune. La présentation et déclaration ont été faite en présence de Joseph Lamy, âgé de cinquante un ans, garde champêtre, domicilié au village de Foudelin en cette commune, non parent de l'enfant et de Pierre Pielland, âgé de quarante quatre ans, domicilié au village de Stenou en cette commune, garde champêtre, non parent de l'enfant. Lecture faite du présent acte aux comparant et témoins nous l'avons signé avec eux le dit jour mois et an, de ce enquis